# ROUBAIX

### ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES ARTS INDUSTRIELS

Réunion du Comité du 24 novembre 1907, sous la présidence de M. Barenne. — Présents : MM. Barenne, Bersou, Desforest, Sabbe-Verleye (B.-A.), Fouvez, Dupré (M.), Saingier, Schatteau (P. et F.), Couillier (T.), Decottignies, Putrieux, G. Corman (Tiss.). Absents excusés : MM. Faidherbe, Florquin, Philippe, L. Corman. Non excusés : MM. Lefèvre, Cordonnier, Mézière, Rapaille, Gantier, Dervaux, Durot, Vandystadt, Dessein. Séance ouverte à 11 heures. Fête d'hiver. — Lecture est donnée de la lettre d'excuses de M. Florquin qui rend compte de ses démarches au sujet de la fête du 15 décembre et de l'heureuse acceptation du concours gracieux des artistes. M. Barenne propose de donner cette fête dans un but philantrophique et de l'organiser au profit de l'Arbre de Noël des enfants pauvres. Adopté à l'unanimité. Projet d'assurances. — M Barenne avait eu la louable pensée de rechercher pour les sociétaires de nouveaux avantages. Il développe en conséquence un projet d'assurance contre les accidents, qu'il avait présenté au bureau dans sa réunion du 17 et qui émane de la Compagnie d'Assurances « l'Union et le Phénix espagnol ». Par ce projet, pris dans ses grandes lignes, tous les sociétaires, moyennant 1 franc pris sur la cotisation annuelle seraient assurés, proportionnellement à leur gravité, contre les accidents de toute nature survenant en dehors de leur profession, à l'exception de ceux dûs à l'usage de la bicyclette et de l'automobile. Ce projet soulève quelque opposition, notamment de M. Florquin qui estime peu importants les avantages offerts, draconiennes et sources d'ennuis certaines des clauses. D'autre part, il y a toujours à l'étude la question « Mutualité » qui n'est pas définie et qui pourrait l'être dans le sens de la proposition de M. Fouvez (moyennant 1 franc prélevé sur la cotisation annuelle) M. Sabbe fait de plus remarquer qu'on ne devrait rationnellement songer à cette question d'assurances qu'après avoir une encaisse nettement déterminée, c'est-à-dire, dans quelques mois, une fois perçues les cotisations 1908. En égard à ces diverses raisons, M. Barenne fait adopter par le Comité une motion conseillant l'étude d'assurances, relevant soit d'une Compagnie, soit de l'Association elle-même, mais ajournant à l'an prochain toute discussion à ce sujet.

⁂

Les présidents, secrétaires et trésoriers de groupes sont priés de se réunir au local, mardi 7 janvier, à 8 heures. Présence indispensable pour l'annuaire 1908.

### LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AÉRO-CLUB DU NORD

La première assemblée générale annuelle de l'Aéro-Club du Nord aura lieu le lundi 27 janvier, à 5 heures du soir, dans la grande salle de réunions, du nouveau siège social, 11, contour Saint-Martin. Cette réunion pour laquelle une invitation portant l'ordre du jour sera adressée en temps voulu à tous les sociétaires, sera suivie d'un banquet par souscription.

### M. LE LIEUTENANT-COLONEL HIRSCHAUER A L'AÉRO-CLUB DU NORD

On n'a pas oublié qu'au dernier banquet où fut fêté le triomphe de nos couleurs dans le Grand-Prix de l'Aéro-Club de France, notre président d'honneur, M. le lieutenant-colonel Hirschauer ancien commandant du bataillon des aérostiers militaires, voulut bien, sur la demande que lui en adressa M. Boulenger, promettre de faire, cet hiver, une causerie aux membres de l'Aéro-Club du Nord. Nous sommes heureux de leur faire savoir que cette conférence aura lieu le mercredi 5 février, à 8 heures ½ du soir, dans le grand amphithéâtre de l'école nationale des Arts industriels, rue de la Gare, Roubaix. Le sujet traité par l'éminent conférencier sera : « L'Aéronautique sportive, scientifique et militaire ». Nous remercions chaleureusement M. le lieutenant-colonel Hirschauer de cette nouvelle marque de sympathie et nous nous félicitons hautement de cette faveur si appréciable d'entendre un sujet aussi attachant traité par une personnalité aussi autorisée.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD

Nous lisons dans le bulletin mensuel du « Nord-Touriste » :

Nous rappelons à nos sociétaires, que notre assemblée générale annuelle à laquelle ils sont instamment priés d'assister, aura lieu le samedi 18 janvier, à 5 heures du soir dans la salle des réunions de notre nouveau siège social, 11, Contour Saint-Martin (Grand'Place), à Roubaix. En voici l'ordre du jour : 1° Allocution du président ; 2° Rapport du comité directeur ; 3° Situation financière (rapport du trésorier) ; 4° Rapport du commissaire de surveillance ; 5° Renouvellement du comité directeur ; 6° Questions et propositions diverses ; 7° Remise officielle des récompenses aux bons chauffeurs et aux lauréats des cours de chauffeurs-mécaniciens.

Nous espérons que de nombreux sociétaires se feront un devoir de répondre à l'appel du Comité.

Nous ne saurions trop les inviter également à prendre part au banquet amical par souscription qui suivra l'assemblée générale et aura lieu à 7 heures du soir, dans les salons de l'Hôtel Ferraille, rue de la Gare, à Roubaix. Pendant le banquet, un orchestre symphonique se fera entendre et quelques artistes, amateurs réputés, viendront donner la note gaie. Les adhésions au banquet devront nous parvenir pour le mercredi 15 janvier, au plus tard. La cotisation est de 12 fr. 50 par tête, vins compris. (Tenue de ville).

SAVON PARIS-MÉNAGE BLANCHEUR du LINGE

### COUP DE REVOLVER AU BAL FLORIMOND

Dimanche, vers onze heures du soir, un coup de revolver occasionnait un vif émoi au bal Florimond, à l'angle de la rue Magenta et de la rue Bernard.

Une jeune fille sur qui on présume que ce coup avait été tiré, Mlle Stéphanie Morand, 16 ans, fut interrogée et déclara qu'elle ne connaissait pas l'individu qui avait tiré sur elle et qui avait pris la fuite.

### JEUNE FILLE BRULÉE

Dimanche, vers une heure de l'après-midi, en l'absence de son père, chauffeur à la « Paix », Mlle Didreck Hélène, âgée de 16 ans et demi, gardait l'estaminet de ses parents, situé à l'angle des rues des Longues-Haies et de Beaurewaert, lorsque soudain ses vêtements prirent feu au contact du poêle près duquel elle se trouvait. Fort heureusement pour la fillette, un passant, M. Robert Leloir, attiré par ses cris, entra dans l'estaminet et parvint non sans s'être fortement brûlé aux mains, à éteindre le feu qui avait déjà dévoré une grande partie des vêtements de Mlle Hélène, qui porte également des brûlures aux mains et à la figure.

### LE GRAVE ACCIDENT DE LA RUE DE L'OUEST

La jeune Berthe Mollet, qui a été scalpée par un des moteurs de l'établissement Géo-Brackers, est toujours dans un état très grave et le docteur qui la soigne fait de grandes réserves.

### L'ACCIDENT DE L'USINE DE MM. LES FILS D'ALFRED MOTTE

A propos de l'accident survenu samedi soir, dans la salle des machines de la filature de MM. les fils d'Alfred Motte, il est de notre devoir de remettre les choses au point : ce n'est pas un bouchon qui a sauté, brûlant le chauffeur Jules Debuc. L'ouvrier placé en face des tubes contenant la vapeur, croyant le générateur vidé, enleva avec une clef l'écrou d'un tube, lorsque celui-ci, sous la pression de la vapeur, s'ouvrit brusquement avant que Debuc eut eu le temps de se garer. Malgré la gravité de certaines brûlures, l'état de M. Debuc n'inspire, pour le moment du moins, aucune inquiétude.

### LA DANSE DES TUYAUX

Dimanche, vers midi, un tuyau d'eau potable a sauté devant l'estaminet « A la Fraternité », angle des rues Perrot et du Duc. L'eau ayant atteint la toiture, tout l'immeuble a été inondé et force fut à la police de le faire évacuer.

## Etat-Civil

NAISSANCES. — Georges Duhamel, rue d'Alma, fort Wattel, 4. — Octave Farvaque, rue de Condé, 64 — Emilienne Desnoulez, rue Delespaul, cour Masure, 2 — Louise Bauer, rue d'Arcole, cour Hereng, 3 — Blanche Vandcaveye, rue Drouot, cour Bulteau, 11 — Albert Hayart rue Saint-Antoine, 34.

DÉCÈS. — Floris Raquel, 1 an, rue de Blanchemaille — Sophie Despelchin, 86 ans, rue du Tilleul, 159, cour Saint-Joseph — Marie Verhegge 39 ans, s. p., rue Basse-Masure, 42 — Edmond Huygens, 3 jours, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 35 — Emile Cornil, 63 ans, concierge, rue Boucher-de-Perthes, 2.

### Condition publique
### DE LA VILLE DE ROUBAIX

*Mouvement de la semaine du 30 décembre 1907 au 4 janvier 1908.*

| | Kilog. |
|---|---|
| 1° Soies | 251 |
| 2° Laines peignées | 107 321 |
| 3° » filées | 39.264 |
| 4° » diverses et blousses | 39 519 |
| 5° Cotons | 25 440 |
| Total | 211.8[illegible] |

Marché à terme : [illegible] kilogs. — Décreusage 18 opérations [illegible]. — Titrage, 273 opérations. — Conditionnement, 511 opérations 1/2.

# TOURCOING

### LE CONTINGENT DE LA CLASSE 1907

On vient d'apposer sur la façade latérale de l'Hôtel de ville, côté de la rue de la Paix, les listes des jeunes gens inscrits pour la classe 1907. Le contingent est, au total, de 749 jeunes gens pour les trois cantons de Tourcoing-ville, savoir : Canton Nord, 72 ; canton Nord-Est, 363 ; canton Sud, 314.

### DÉFIEZ-VOUS DES JOUEURS DE CARTES EN CHEMIN DE FER

Parmi les voyageurs qui descendirent hier à 10 heures 40 du matin, d'un train venant de Mouscron, se trouvait le nommé Georges Schipman, 34 ans, maréchal-ferrant, originaire de Leuze (Belgique) et qui se rendait d'Aveighem à Mazingarbe (Pas-de-Calais), pour y travailler comme mineur. Dans le wagon où il se trouvait, il fit la connaissance de deux individus qui lièrent conversation et qui proposèrent de jouer aux cartes. Schipman accepta et perdit une petite somme d'argent. A l'arrivée à Tourcoing, l'infortuné Schipman qui descendit pour la visite de la douane, constata la disparition de son porte-monnaie qui renfermait environ 45 francs, toutes ses économies. Il est probable que les joueurs de cartes ne sont pas étrangers à cette disparition.

### PROCÈS-VERBAL POUR DIVAGATION DE CHIEN MALFAISANT

On se souvient que dans la soirée du 1er janvier, le nommé Liboire S., qui était pris de boisson et se promenait en compagnie de son chien, un molosse très hargneux, excita l'animal sur trois personnes, deux employés de commerce, MM. Honoré Pericles et Ducré Flipo, qui passaient rue Louis-Leloir, et sur un militaire, M. Jules Panelle qui se trouvait avec sa famille dans un estaminet de la rue du Tilleul. M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé procès-verbal à la charge de Liboire S., pour divagation de chien malfaisant.

Les victimes se proposent en outre de le poursuivre civilement.

### THÉATRE MUNICIPAL
### Place Leverrier

Le premier dimanche suivant le jour de l'an n'était guère fait pour amener la foule aux théâtres. Les visites, les réunions de famille, les rois fêtés par anticipation, tout contribue à faire des vides dans la salle. Cependant, il y avait un public non pas trop clairsemé pour la reprise des *Fêtards* qui a reçu une interprétation hors ligne. M. Massart, Mlle Deliane, M. Fertinel, Mme Dailly, M. Périssé, se sont surpassés. Le ballet du 3e acte a été ravissant.

Dimanche 12 janvier, en matinée, la *Traviata*, opéra.

## Etat-Civil

NAISSANCES. — Jeanne Leclercq, rue de Varsovie, 158.

DÉCÈS. — Hortense Dervaux, 91 ans, rue Nationale, 122 — Auguste Weyhaeghe, 64 ans, rue de Normandie, 20 — Hyacinthe Hautcœur, 89 ans, rue du Chevalier-Bayard, 1 — Marie Rocking, 40 ans, rue du Pont-de-Neuville, 24 — Jules Lehoucq, 45 ans, négociant, rue de Lille, 91.

### Condition publique
### DE LA VILLE DE TOURCOING

*Entrées du 30 décembre 1907 au 4 janvier 1908*

| | |
|---|---|
| Laines peignées | 186 522 |
| Laines filées | 105 092 |
| Laines blousses | 126 163 |
| Cotons | 63.115 |
| Soies | [illegible] |
| Totaux | 480.892 |

Nombre de lots, 489 — Conditionnement, 1.222 Titrages, 245. — Dégraissages, 6 1/2. — Marché à terme, 5 037 kilos.

# AUTOUR DE LILLE

**HEM.** — Un jeune homme de 20 ans, Alphonse Delcourt, demeurant à Lille, rue Auguste-Bonte, a été arrêté par la gendarmerie de Lannoy. Delcourt avait cherché à extorquer des fonds à plusieurs habitants du quartier du Petit-Lannoy. Alphonse Delcourt avait été récemment congédié d'une compagnie d'assurances lilloise.

**RONCHIN.** — Mme Houzé, 41 ans, qui depuis le mois d'août dernier, donnait des signes de dérangements cérébraux, ayant perdu un enfant, s'est jetée dans un puits et s'est noyée.

**QUESNOY-SUR-DEULE.** — La petite Isabelle Plouvy, 9 ans, du Petit-Quesnoy, s'est brûlé en jouant. Son état est inquiétant.

**COMINES.** — NAISSANCES. — Delvoye André, rue Sainte-Chrysole — Madeleine Lécluse, rue du Château.

DÉCÈS. — Marceline Caltel, 1 mois, rue Gambetta — Plamont Jules, 5 mois, section du Longchamp — Leleu Placide, 82 ans, 3 mois, journalier, rue de Quesnoy.

# LE NORD

## DOUAI

**SIN-LE-NOBLE.** — La municipalité et les conseillers municipaux qui se trouvaient réunis à l'occasion des réceptions du Nouvel-An, ont envoyé un télégramme de condoléances à Mme Guyot-Dessaigne, veuve du ministre de la justice.

## VALENCIENNES

LES EXTRADÉS. — Les gendarmes de Blanc-Misseron ont amené à la maison d'arrêt un sieur Menthoz-Berton Maurice-Félix-Joseph, charpentier, né à Grenoble, le 11 mai 1884, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt de M. le premier président du Tribunal de 1re instance de Grenoble, délivré le 4 décembre 1907, pour vol qualifié. L'extradition de Menthoz, réfugié en Belgique, ayant été accordée, il avait été conduit à la frontière pour être livré à la justice française.

# Sports et Jeux

### FOOTBALL

**Union Sportive Tourquennoise**

L'équipe première a battu par 2 buts à 1 l'équipe première du Sporting Club Courtraisien. Match très animé de l'Union conserve le meilleur malgré l'absence de deux équipiers. Les vétérans et l'équipe troisième ont fait un bon entraînement, les équipes adverses Menin et Courtrai ne s'étant pas présentées.

### CONCOURS DE COQS

Lille. — Au Parc Delourme. — Liste officielle des Sociétés participant au Concours de Coqs du mardi 7 janvier : 1° Le Canon d'Or, Lambersart ; 2° Lagache, Hellemmes ; 3° Maurice, d'Ennetières ; 4° Les Bâtards, Marquette ; 5° Le Borgne, Lille ; 6° Les Deux, La Madeleine ; 7° Verdron, Marquette ; 8° Buisine, Lesquin ; 9° Les P'tits Zies, Fives ; 10° Les Jeunes Coquelaux, Hellemmes ; 11° Les Trois Amis, Lille ; 12° Coutelier, Hellemmes.

# Nos derniers Almanachs

Il n'en reste que quelques centaines ! Près de vingt mille exemplaires ont été vendus depuis quinze jours et l'édition est à la veille d'être épuisée. Que nos vendeurs se pressent s'ils ont encore des commandes à nous faire parvenir, car nous ne pourrions bientôt plus les satisfaire.

## L'ALMANACH du « PROGRÈS »

doit son énorme succès à la variété de renseignements qu'il renferme.

Il contient environ 200 pages de texte et renferme une foule d'indications utiles, recettes et conseils pratiques, devinettes, mots pour rire, fantaisies, caricatures, etc.

On y trouve, notamment :

Un calendrier superbement illustré à chaque mois avec des éphémérides intéressants.

Le calendrier du jardinier donnant mois par mois les meilleurs conseils sur les travaux des champs, du potager, du verger, de la basse-cour, du jardin d'agrément, de l'étable, etc.

Un amusant jeu de l'oracle contenant plus de deux cent cinquante prédictions sur l'avenir du consultant ou de la consultante.

La liste avec l'adresse des sénateurs, députés, conseillers généraux.

Le tarif complet des postes.

La liste des foires et marchés du Nord et du Pas-de-Calais.

Toute une série de petits romans illustrés dus à la plume des meilleurs écrivains.

Des historiettes amusantes, des conseils de toilette, de cuisine, d'hygiène.

Les divertissements les plus variés entr'autres la nomenclature et l'explication des petits tours du prestidigitateur de société.

Une revue générale de l'année richement illustrée.

Les soins à donner aux malades.

Un petit dictionnaire vétérinaire.

La composition d'une pharmacie de famille.

Un tableau des contrepoisons.

Le tableau de répartition des troupes de l'armée française.

Le tout forme l'Almanach

LE PLUS COMPLET —
— LE PLUS INTÉRESSANT —
— LE PLUS AMUSANT —
— LE PLUS IRRÉPROCHABLE

au point de vue des convenances.

C'est le seul Almanach véritablement indispensable.

Malgré l'importance considérable des matières qu'il renferme,

## L'Almanach du « Progrès »

n'est vendu que

**40 Centimes**

***CE SONT LES DERNIERS !***

***QU'ON SE PRESSE !***

# BULLETIN ORPHÉONIQUE

*Concours international de solistes individuels à Lille, le dimanche et le lundi de Pâques 1908*

Nous avons déjà annoncé que le concours international de solistes individuels organisé par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, aura lieu à Lille, les dimanche 19 et lundi 20 avril prochain.

Aujourd'hui nous apprenons que ce tournoi, qui réunira quantité de solistes, est placé sous les auspices de la Municipalité de Lille et que la Présidence d'honneur a été offerte à M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat, directeur des Beaux-Arts.

Déjà ont accepté de présider le jury, MM. Gabriel Parès, chef de la Musique de la Garde Républicaine et Alexandre Georges, compositeur de musique à Paris. Le premier présidera le groupe des instruments à vent qui concourront le dimanche, le second ceux des chanteurs, chanteuses et des instruments à cordes qui concourront le lundi.

Quantité de demandes sont déjà parvenues à M. Richart, président de la Fédération à Lens, qui nous charge de dire qu'il ne pourra pas avant le 10 janvier faire parvenir le règlement qui est à l'impression.

Les solistes ne doivent pas oublier de joindre un timbre à leur lettre s'ils veulent obtenir réponse.

Nous reproduirons le règlement aussitôt celui-ci paru, en attendant disons que ce concours obtiendra un vif succès en raison des trois divisions qu'il comportera, chose qui se fera pour la première fois en France.

Des primes nombreuses seront offertes aux lauréats, nous pouvons dire que jamais il n'en aura été annoncé d'aussi élevées dans un concours de solistes.

**LE BULLETIN N° 21. — COTISATION ET RENSEIGNEMENTS**

Le bulletin n° 21 sera adressé aux 748 sociétés fédérées vers le 20 janvier, il doit comprendre l'état des décès en 1907 lequel ne peut être arrêté que le 15 janvier 1908.

Le comité a fixé à 160 francs le secours complet à accorder aux familles des sociétaires défunts.

Le trésorier fera percevoir par la poste la cotisation de 6 francs pour l'année 1908, vers le 15 janvier.

Les sociétés qui n'ont pas encore retourné au président la fiche de renseignements à elles adressée, sont priées de ne pas tarder à l'envoyer.

**LA Ve FÊTE FÉDÉRALE A DOUAI LES 12 ET 13 JUILLET 1908**

Le règlement du festival fédéral qui aura lieu à Douai les 12 et 13 juillet prochain sera adressé aux sociétés fédérées avec le prochain bulletin.

Les sociétés pourront apprécier les innovations qu'il contient et remarquer l'importance et le nombre des primes offertes.

Le comité de la Fédération a décidé d'offrir la présidence d'honneur de cette fête musicale à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

# FINANCES

### REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 4 janvier 1908.

Les bonnes dispositions précédentes se sont maintenues ou accentuées pendant ces premières séances de la nouvelle année. Notre Rente a progressé à 95.60. Sauf les Japonais, les Fonds Etrangers ont été très fermes surtout l'Extérieur et les Russes. Les Sociétés de Crédit sont en plus-value. Le Crédit Lyonnais monte à 1.176, la Société Générale à 663, le Comptoir d'Escompte à 676. Le Crédit Foncier, dont les diverses obligations sont très demandées, finit à 680. Banque Centrale Mexicaine 433 : les 90 000 actions nouvelles émises en septembre dernier sont assimilées aux anciennes depuis le 2 janvier.

Valeurs industrielles et de traction en bonne tendance. Les Mines accentuent encore leur faiblesse. Au comptant officiel, le Bec Auer passe de 638 à 658. Obligations 4 % de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine fermes à 448, ex-coupon.

En Banque, les Maisons et Pavillons Economiques avancent à 121.

Les coupons semestriels des obligations 5 % de la Cie du Chemin de Fer du Nord du Parana, qui cotent 423 francs, sont payables les 1ers janvier et juillet, à Londres, à Bruxelles, à Amsterdam, à New-York et en France, à la Banque Privée Lyon-Marseille.

Les obligations de la Société des Forces Motrices de la Haute Durance, dont l'introduction aura lieu mercredi, sont au nominal de 500 francs, du type 5 %, jouissance du 1er janvier 1908.

Le programme de la Société des Houillères de Saint-Micaud a pour objectif une production annuelle de 100.000 tonnes prévue par l'ingénieur Lionnet, ancien inspecteur du Creusot, qui estimait en 1865 qu'on pourrait facilement extraire 300 tonnes par jour. C'est ce qui explique les demandes nombreuses que la Banque Deschamps et de Biagioni, 8, rue Laffitte, reçoit à 185 francs.

Dans le compartiment Assurances, signalons la hausse à 29.600 francs des actions de la Cie d'Assurances-Centrales-Vie, rue de Richelieu.

Nouvelle avance des Grands chemins français.

*Tablettes d'un Spectateur*, 5, r. d'Amboise, Paris

# TRIBUNAUX

### *Tribunal Correctionnel de Briey*

**Les suites d'une méprise**

Dans la soirée du 1er novembre, M. Henry Schmitt, industriel à Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle), voulant entrer dans la chambre de sa bonne où il avait entendu un bruit suspect, et ne pouvant ouvrir la porte que quelqu'un repoussait de l'intérieur, tirait au jugé des coups de revolver. Un des projectiles, après avoir traversé le panneau de la porte, atteignit au bas-ventre la bonne de M. Schmitt, la jeune Hélène Stewen, dix-neuf ans, qui expirait quelques jours après. M. Schmitt, poursuivi pour homicide par imprudence, vient de comparaître devant le tribunal correctionnel de Briey. A l'audience, il a déclaré qu'il ignorait la présence de sa bonne dans la chambre où il avait entendu du bruit, et avait cru que c'était un cambrioleur qui poussait la porte dans laquelle il avait tiré au jugé. Le tribunal a condamné M. Schmitt à un mois de prison avec sursis et à 200 francs d'amende.

### *Tribunal Correctionnel de Laon*

**M. Ceccaldi, député de l'Aisne, a comparu en correctionnelle**

Hier est venue devant le Tribunal correctionnel l'affaire de diffamation intentée par MM Rep et Gillette, banquiers à Château-Thierry, contre MM. Ceccaldi, député, Blique et Delnay, à propos des conditions dans lesquelles ont été émises des actions de chemins de fer départementaux.

Me Rousseau et Me Willm assistaient les banquiers de Château-Thierry. Me Chauvin soutenait les intérêts de M. Ceccaldi. A l'ouverture de l'audience, Me Rousseau dépose des conclusions tendant à ce que le procès soit renvoyé à une date ultérieure, la partie adverse n'ayant pas fait dans les délais voulus la notification de deux témoins.

Au nom de ses clients, Me Chauvin déclare renoncer à l'audition des deux témoins et dépose des conclusions pour que l'on entende les autres témoins présents à l'audience, qui sont au nombre d'une trentaine.

Le Tribunal en décide ainsi et l'on entend M. Schrameck, ancien préfet. Il dépose en faveur de M. Ceccaldi, dont la bonne foi, dit-il, égale le courage. S'il avait été préfet, il n'aurait pas hésité à déférer le délinquant aux Tribunaux.

M. [illegible], préfet de l'Aisne, parle dans le même sens.

Après la déposition de M. Dupont, banquier à Paris, Me Rousseau demande de renvoyer [illegible] jusqu'à ce que les poursuites intentées à leurs clients par le Parquet aient pris fin.

Me Chauvin ne s'oppose pas au renvoi, et Me Rousseau promet de réassigner ses clients.

Le Tribunal renvoie l'affaire à une date ultérieure.


## C'EST LA MÊME CHOSE !

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et [illegible] qui n'ont pas de

**BANYULS-TRILLES**

disent aux clients qui leur en demandent, en leur servant un autre produit.

**EH BIEN, NON**

**ce n'est pas la même chose,**

attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place... ???

Aussi, ne saurions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le BANYULS-TRILLES et à exiger l'étiquette sur la bouteille.


# CALENDRIER

**Lundi 6 Janvier 1908.** — 6e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 7 h. 56, coucher à 4 h. [illegible]
Lune. — Lever à 10 h. [illegible], coucher à 7 h. [illegible]
3e jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de [illegible] minute sur la veille.

Temps probable. — Réchauffement dans le Nord.

## Mouvement du port de Dunkerque

**Entrées du 5 janvier.** — Nantes, v. Penfeld, [illegible], Bulot, dm. Leroy — Londres, vap. Ville-de-Caen 145, c. Ranot, dm. Duchâteau — Riga, v. dan. Norma, 876, Hausen, dm. Leroy — Riga, v. ang. Scipio, 1117, Sturdy, dm. Debaecker.

**Sorties du 4 janvier.** — Ipswich, st. ang. [illegible] samine, 56, Mayer, phosphate Debaecker.

**Du 5 janvier.** — Boulogne, v. Léon, 343, [illegible] dm. Cie Brest — Newcastle, v. [illegible], 427, Dutilleul, lège, Fayol — Newcastle, v. ang. [illegible], 1749, Mac Donald, lège, Leroy — Newcastle, v. russe Novorossia 1856, Handsone, lège, Duchâteau — Londres, v. ang. Kalusia, 2327, [illegible] dm. Debaecker — Plymouth, vap. norv. Sprong, [illegible] Seigworth, dm. Morel — Hull, v. ang. Fruro, 271, dm. Debaecker — Gand, v. ang. Topaze, 190, Mar[illegible] lège, Debaecker.

# INDUSTRIE - COMMERCE

### BOURSE DE VALENCIENNES
*Cote officielle du 4 janvier 1908*

Sucre brut disponible premiers jets 25,87 1/2 — Deuxièmes jets [illegible] s/s.

Farines 1re qualité, 30,00, 2e qualité [illegible] blancs, 1re qualité, les 80 kilos, 17,75 ; [illegible] qualité, id 16,75.

*ENTREPOTS*

Stock des Entrepôts de l'arrondissement de Valenciennes au 4 janvier 1908. Est après [illegible] Valenciennes, 167.100 sacs de sucre, dont [illegible] sacs de sucre blanc et 113.911 sacs de sucre roux. Entrepôt de Lourches, 9.480 sacs de sucre, dont 430 sacs de sucre blanc et 9.050 sacs de sucre roux.

**AVIS PARTICULIER**

Bien que les jours de chômage du premier janvier soient passés, notre marché est bien calme aujourd'hui et ne donne lieu à signaler aucune affaire. Il y avait bien vendeur de roux à fr. [illegible], mais comme les cours ne permettaient pas d'atteindre ce prix, il ne s'est rien traité à cette réunion qui, du reste, a été peu nombreuse. La cote complètement nominale vient d'être établie sur le prix le plus élevé qui a été offert aujourd'hui.

Nous avons, depuis une dizaine de jours, des gelées assez vives et le thermomètre a baissé ces dernières nuits jusque 13 et 14° centigrades au-dessous de 0. Cette température fort rigoureuse ainsi que la persistance des pluies que l'on possédée aura sans doute un bienfaisant effet de destruction sur les insectes et les rongeurs qui causent tant à la culture. Ce soir la température est plus clémente et le temps semble s'acheminer vers un prochain changement.

La cote officielle de cette Bourse donne le cours de fr. 25,87 ½ des 88° pour la cuite de sucre disponible.

# Programme des Spectacles

— Grand-Théâtre de Lille (Direction [illegible]). — Lundi 6 janvier. Le Vieux Caporal, drame en 5 tableaux. — Les Saltimbanques, opérette en 4 tableaux.

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h.
Places gratuites : 2601 à 2800.

TaverneCharles 16, Vx-Marché-aux-Poulets, 16 Kochelbräu et Bock Royal Soupers, Plats chauds après spectacle, Choucroute

Kursaal-Théâtre de Lille. — Furey et sa boîte — A 8 h. 1/2 : Le Commissaire est chansonnier, fantaisie en 1 acte. — Clarisdon, Flipot successeur, comédie en 1 acte. — Chansons d'actualité. — A nous les Princesses !! revue.

Carmelli et cinéma t.l.jours, Galeries Lilloises [illegible]

Imp. du *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 58 LILLE.

Le Gérant : Ch. LEBRUN.

75

# L'Institutrice des Riaulx

**Par Pierre DAX**

Avec le flair des femmes qui connaissent toutes les ruses des commerces d'amour, Reine se sentait suivie.

Elle ne se retourna pas, ralentit la marche et éleva — oh ! un rien ! — la voix.

— Nous avons fait une promenade délicieuse. Quand vous voudrez retourner, mademoiselle Marguerite, nous reviendrons sur nos pas. Nous en avons pour une heure avant d'être chez nous.

— Une heure ! oh !

La voix fraîche, pure, frappa le promeneur.

L'inflexion était douce, suave.

Il la connaissait.

Ne se trompait-il donc pas ?

La gouvernante sortit de son corsage une montre en argent passée dans un cordon de soie noire.

— Je n'aurais jamais cru... Retournons ! Si elle vous plaît, cette promenade, nous pourrons la refaire mardi, à la même heure, proposa Reine.

— Je ne demande pas mieux s'il n'y a pas d'empêchement.

En se retournant, Marguerite se trouva à quelques pas du solitaire promeneur, qui, passant auprès d'elle, la regarda avec de grands yeux langoureux qui la pénétrèrent.

Elle devint toute rose et sentit tout à coup de gros battements de cœur.

Il avait quelque chose de particulier ce regard.

Il était entré dans sa personne jusqu'à son âme.

Elle était toute troublée.

Venait-il, ce trouble, de sa conversation avec Jeanne, puis, tout à l'heure avec Reine ? conversation qui l'avait comme préparée à une éclosion d'amour.

Marguerite ne savait pas.

Mais, dans ce regard qu'elle avait soutenu, dont elle se souviendrait très longtemps, elle sentait une admiration discrète, une attention vraiment silencieuse, plus que tout cela, un quelque chose qu'elle ne comprenait pas, que son âme pure ne pouvait définir...

Reine ne venait-elle pas de le lui dire :

Une rencontre, un hasard suffit !...

Marguerite aurait voulu revoir l'inconnu, se retourner.

Quelle direction avait-il prise ?

Avant de quitter la majestueuse allée pour reprendre la route des Sablons qui les ramenait directement, et, en quelques minutes à l'avenue Bugeaud, la jeune fille laissa comme par mégarde tomber un de ses gants.

En se baissant, elle glissa un regard furtif derrière elle.

Comme elle, l'inconnu revenait sur ses pas...

Leurs yeux se rencontrèrent.

Ceux du promeneur devinrent si brillants, l'orbite s'agrandissait à un tel point, pour ne rien perdre de la jolie vision, que Marguerite se sentait plus bouleversée encore.

Avec un de ces regards de femme, — même de petite femme de dix-sept ans, — à qui rien n'échappe, elle remarqua la très fine moustache, la belle allure, le teint bronzé, le regard rêveur où semblait entrer de la tristesse.

Elle éprouva quelque chose d'intraduisible, de vaporeux, de troublant qu'elle ne connaissait pas.

Pendant le retour, malgré les frais d'éloquence de Reine Laurent, Marguerite causa peu.

Elles arrivèrent avenue Bugeaud.

Encore une fois, avant d'entrer sous le porche, l'enfant de Jeanne Didier se retourna derrière elle.

Elle ne vit rien.

Beaucoup plus experte dans les manèges audacieux qu'accomplit l'amour à Paris, la femme de chambre remarqua l'inconnu sur le trottoir d'en face, à une distance qui pouvait lui faire croire qu'il n'était pas vu.

Ce soir-là, Marguerite ne rejoignit pas Jeanne dès son retour, comme elle en avait l'habitude.

Blottie dans le douillet capitonnage d'un délicieux fauteuil moderne du coquet boudoir, elle présenta ses pieds à la flamme douce d'un feu de bois, et resta là longtemps.

A cette heure de rêve, son père, sa mère — celle du moins à qui elle donnait ce nom — n'existaient pas pour elle.

Il lui semblait être seule au monde, avec son inconnu, dans le cadre charmant où il s'était présenté.

Pourquoi l'avait-il regardée aussi longtemps, et d'un tel regard, par deux fois ?...

Qui était-il ?

Comment se trouvait-il là ?

Est-ce qu'il l'attendait ?..

N'était-ce pas la première fois qu'il la voyait ?..

Le reverrait-elle ?

Marguerite le souhaitait afin de pouvoir constater si ses beaux yeux seraient aussi éloquents, aussi séduisants.

Peut-être se trompait-il ? L'avait-il prise pour une autre ?

Et déjà, elle souhaitait qu'il n'en fût pas ainsi, et que l'hommage de cette attention fût direct, sans erreur, bien pour elle...

Très troublée, Marguerite se demanda si elle devait parler de cette rencontre à son institutrice.

Non.

Celle-ci lui dirait qu'elle était une petite folle. Elle prendrait la place de la femme de chambre malgré la longue course du mardi et du jeudi matin pour se rendre à un cours de solfège, et Marguerite voulait y retourner... encore une fois... dans cette allée, pour voir si elle le reverrait.

L'institutrice s'apercevrait immédiatement des regards et y mettrait un terme.

Avec Reine, rien à craindre.

Les paupières closes, un sourire sur ses lèvres pures, Marguerite rêva d'une tendresse douce, exquise, puis de joie plus troublante, plus vibrante.

Elle rêva de dévouement. Il l'aimerait plus que tout le monde et elle le lui rendrait. Oh ! oui, de toutes les forces de son âme.

Son cœur était ouvert à l'amour.

L'enfant d'adoption de Mathilde et de Paulin n'avait pas soulevé le voile de ses pensées intimes à la femme de chambre, mais Reine était trop rouée pour ne pas s'apercevoir de l'évolution qui se faisait.

Elle était prête à l'entretenir, à l'aider.

Le surlendemain, comme si le pacte avait été conclu, toutes deux redescendaient l'avenue à la même heure et prirent la même direction.

L'animation de l'avant-veille, paraissait tombée et, ce jour-là, ce fut Reine Laurent qui fit tous les frais.

Marguerite était nerveuse, inquiète, tourmentée.

Elle regardait à droite, à gauche, et de temps en temps se retournait.

L'inconnu ne se montrait pas.

Alors un simple hasard que cette rencontre !...

Comme cela l'attristait !

Elle dévisageait les passants, quitte à détourner les yeux dès que son regard franc, chercheur, attirait un autre regard.

Non, ce n'était point cela.

Quelque chose de particulier se fondait dans l'œil de l'autre jour.

Elle ne l'oublierait jamais.

La promenade fut mélancolique, toute de saison.

Les feuilles mortes, dépourvues de sève, tombaient aux pieds de Marguerite, comme tombent, un à un, les rêves des imaginations follettes.

Oh ! comme elle avait bien fait de ne s'ouvrir à personne !... et qu'elle se réjouissait d'avoir enfoui dans son pauvre petit cœur, le rayon d'or d'un espoir !...

Ses yeux s'embuaient.

Dans sa déception, les nerfs de sa gorge se nouaient.

Elles allèrent un peu plus avant que l'autre jour... un peu plus encore.. espérant toujours.

Puis, il fallut revenir.

Comme il fut lent, pénible, oppressé, ce retour !

Marguerite fit beaucoup d'efforts pour assurer sa voix, lorsque, répondant à une phrase de Reine, elle dit :

— Oui, il fait très froid aujourd'hui, nous voilà en hiver.

— C'est la saison des fêtes, mademoiselle, des réunions dans les salons... C'est la saison qui prépare les unions pour le printemps prochain.

La pauvrette ne répondit pas.

Reine n'eut pas de peine à découvrir dans cette nature candide que la promenade était une déception.

Marguerite souhaitait revoir le promeneur de l'autre jour.

Elle-même avait pensé le rencontrer encore.

« Qu'à cela ne tienne, se dit l'aventurière, si la petite est décidée, on lui en trouvera un. Pas malin !... »

Elle captiva autant qu'elle put l'ingénue créature qui lui était confiée, et seule dans son imagination un plan dont l'exécution serait facile.

Un encombrement de voitures leur fit faire une pause de quelques minutes à la sortie du Bois, à l'embranchement de l'allée des Fortifications et de la Porte Dauphine.

Comme il arrive souvent dans la cohue de toutes sortes de véhicules qui se dirigent en tous sens, les couples se séparent et chacun s'en tire comme il peut.

C'est ce qui arriva.

Reine passa d'un côté.

Marguerite d'un autre.

Que se passa-t-il ?

Pour éviter un obstacle, la jeune fille se jeta-t-elle dans un autre ? ou, ayant pressenti d'un danger, se trouva-t-elle entre deux voitures, dans l'impossibilité de se garer ?

Tout à coup, et de dix poitrines à la fois — une voix dominant les autres, — des cris s'élevèrent : — Arrêtez !... Arrêtez !...

(A suivre).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lille